

Hommage du Conseil d'État au commissaire divisionnaire Olivier Guéniat

C'est avec une grande émotion que le gouvernement neuchâtelois a appris le décès brutal du commissaire divisionnaire Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire au sein de la Police neuchâteloise (PONE), survenu lundi 15 mai 2017 dans sa 51^e année. M. Olivier Guéniat était un expert reconnu au plan national et international pour les questions liées à la criminalité et un interlocuteur très sollicité pour sa pertinence et sa grande expertise. Le Gouvernement cantonal présente à sa famille et ses proches, ainsi qu'à ses collègues de la PONE, ses sincères condoléances et l'expression de sa profonde sympathie.

Une brillante carrière policière

Né le 27 janvier 1967 à Porrentruy, M. Olivier Guéniat était titulaire d'un diplôme de police scientifique et de criminologie délivré en 1991 par l'Institut de police scientifique de l'Université de Lausanne. En 2001, il a obtenu le titre de Docteur en sciences forensiques en défendant une thèse sur le profilage de l'héroïne et de la cocaïne.

En 1992, il a été engagé en qualité de chef du service de l'identité judiciaire de la police cantonale du Jura avant d'intégrer, le 1^{er} août 1997, la police cantonale neuchâteloise en tant que chef de la police de sûreté. À ce titre, il faisait également partie du comité de direction.

Dès le 1^{er} juin 2011, dans le cadre d'un projet de fusion des polices jurassienne et neuchâteloise au sein d'une nouvelle force de sécurité, M. Olivier Guéniat a été nommé commandant ad interim de la police jurassienne. Détaché de la Police neuchâteloise, il y a néanmoins conservé son statut de membre du comité de direction. Le projet de fusion ayant finalement été reporté, M. Olivier Guéniat a réintégré son poste de chef de la police judiciaire à la Police neuchâteloise en janvier 2014.

Membres de différentes commissions tant au niveau cantonal que fédéral, auteur de nombreux articles et ouvrages de référence consacrés à la lutte contre le trafic de drogue, à la délinquance des jeunes ainsi qu'à la formation en technique judiciaire, il a également œuvré comme chargé de cours au sein des Universités de Neuchâtel et de Lausanne.

Soucieux de partager ses connaissances, il était aussi fortement impliqué dans la formation continue des policiers et assurait la direction de différents cours auprès de l'Institut Suisse de police.

Une personnalité connue et reconnue

M. Olivier Guéniat était incontestablement une personnalité connue et reconnue au niveau national et international et un interlocuteur de référence pour toutes les questions

liées à la criminalité, tout particulièrement dans les domaines de la délinquance des jeunes et des stupéfiants.

Avec le décès de M. Olivier Guéniat, le canton de Neuchâtel et la Police neuchâteloise perdent un policier de haut niveau, très engagé et investi. Le Conseil d'État conservera le souvenir d'un homme charismatique, brillant, visionnaire, pertinent sur tous les sujets, et profondément humaniste. Un super policier de réflexion et de terrain, très attaché au canton de Neuchâtel et à la justice.

Le gouvernement cantonal présente à la famille du défunt et à ses proches ses sincères condoléances et l'expression de sa profonde sympathie. Il a également une pensée émue pour ses collègues de travail et proches collaboratrices et collaborateurs auprès desquels il laissera un grand vide.

Des informations vous seront transmises ultérieurement par la Police neuchâteloise s'agissant des obsèques.

Pour de plus amples informations :

Alain Ribaux, conseiller d'État, chef du DJSC, tél. 032 889 61 00.

Neuchâtel, le 16 mai 2017